



RAFTO

[Le prix Rafto 2020 à la CEDL](#)

Le prix Rafto 2020 est attribué à la Commission égyptienne pour les droits et les libertés (CEDL) en reconnaissance de sa résistance courageuse face à l'état de peur qui règne en Égypte. La CEDL s'attèle à documenter, signaler et sensibiliser en matière des graves violations des droits de l'homme en Égypte et ailleurs, et à fournir un soutien juridique aux victimes de violations des droits de l'homme. Peu avant la commémoration de l'anniversaire du printemps arabe, il est temps de lancer un appel pour la défense des droits fondamentaux de l'homme au Moyen-Orient.

La Commission égyptienne pour les droits et les libertés (CEDL)

La CEDL a été fondée par Mohamed Lotfi et Ahmed Abdallah dans la foulée du coup d'État de 2013. Cette commission, née dans un délai relativement court, compte dorénavant plus de 50 avocats et chercheurs ainsi qu'environ 1000 bénévoles, engagés en faveur de la défense impartiale des défenseurs des droits de l'homme. La CEDL fait recours aux rouages encore fonctionnels du système judiciaire égyptien pour défendre les droits de l'homme des prisonniers politiques outre les militants des droits de l'homme, manifestants et victimes de disparitions et de torture poursuivis en justice, malgré les conditions de travail extrêmement et particulièrement difficiles. Dans cet état de peur, le travail de la CEDL se présente comme une lueur d'espoir pour les droits de l'homme.

« Si nous sommes tous muselés, cela marquera une réussite définitive du régime actuel et le règne total de l'état de peur en Égypte. » (CEDL)

La CEDL travaille sur le terrain sur l'ensemble du territoire égyptien moyennant des mesures juridiques et pacifiques. Cette Commission mène des travaux approfondis de documentation, de suivi et d'analyse des violations des droits de l'homme. Pour ce

faire, les avocats et chercheurs de la CEDL rencontrent les victimes, recueillent des témoignages et analysent des documents et des verdicts de tribunaux. La CEDL dispose également de lignes téléphoniques d'urgence où les parents et amis peuvent signaler les arrestations arbitraires. De même, la Commission reçoit quotidiennement des signalements de disparitions grâce à sa campagne « Stop aux disparitions forcées » qui a réussi en l'espace de cinq ans à documenter 2723 cas de disparitions forcées. Les avocats et chercheurs de la CEDL utilisent ces documents pour les recours devant les tribunaux, les rapports, les documents d'orientation et de sensibilisation, les communiqués de presse et pour les campagnes sur les réseaux sociaux pour sensibiliser aux questions des droits de l'homme.

L'année dernière, les avocats et chercheurs de la CEDL ont publié 13 rapports fondamentaux abordant des sujets tels que la justice pénale, les réfugiés et demandeurs d'asile, la visibilité trans et l'impact des amendements constitutionnels sous l'angle des droits de l'homme.

Les efforts déployés pour lutter contre les disparitions forcées constituent une des facettes du travail de cette Commission. Grâce à la documentation, la mobilisation et l'aide judiciaire, la CEDL a contribué à plusieurs réapparitions de disparus. La CEDL a également joué un rôle essentiel dans le lancement de l'Indice de la peine capitale en Égypte ([Egypte Death Penalty Index](#)) - un site Web qui fait état de toutes les condamnations à mort en Égypte entre 2011 et 2018. Dans le cadre de la campagne intitulée « Le mois de la femme », la Commission a mis en lumière les histoires de femmes défenseuses des droits de l'homme au Yémen, au Soudan, en Palestine, en Syrie, au Liban, au Maroc, en Arabie saoudite et en Égypte. Ce travail assidu de documentation mené par la CEDL est largement cité par les organisations internationales de défense des droits de l'homme telles qu'Amnesty International et par les sites médiatiques réputés tels que The Guardian et The Washington Post.

L'état de peur en Égypte

Le printemps arabe qui a soufflé en Égypte et dans d'autres régimes autocratiques au Moyen-Orient en février 2011 a marqué un soulèvement contre des décennies de régimes autoritaires. En Égypte, des manifestations sans relâche ont abouti à des élections démocratiques. Après une crise politique en 2013, l'armée a néanmoins repris les rênes du pouvoir et le général Abdel Fattah al-Sissi est depuis lors devenu le président du pays. Sous sa présidence, la situation déjà préoccupante des droits de l'homme en Égypte s'est davantage détériorée pour atteindre un niveau jamais vu auparavant.

L'Égypte, avec une population de 100 millions d'habitants, occupe une position stratégique au Moyen-Orient. L'Égypte constitue également un acteur clé sur le plan régional. De par ce fait, le gouvernement autoritaire en Égypte prépare le terrain pour une nouvelle forme de normalité – en l'occurrence un abus systématique et répandu des droits de l'homme les plus fondamentaux et de l'état de droit.

« Les autorités égyptiennes ont fait valoir très clairement que quiconque contesterait le discours officiel serait sanctionné sévèrement. » (Philip Luther, directeur des recherches et des actions de plaidoyer pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord à Amnesty International).

Dans une lettre qui date d'octobre 2019, un jeune prisonnier nommé Shadi Habash a décrit le parcours du combattant pour « s'empêcher de devenir fou ou de mourir lentement parce que vous avez été jeté dans une pièce il y a deux ans et que vous avez été oublié ». Le cinéaste égyptien (24 ans) est décédé dans une prison de haute

sécurité au Caire après deux ans de détention sans procès. Son crime était d'avoir publié une vidéo satirique du président. La cause de décès est la négligence médicale. L'histoire de ce cinéaste n'est qu'un triste exemple parmi tant d'autres pour démontrer comment les citoyens qui contestent le récit officiel sont systématiquement réduits au silence. Il va alors sans dire que les stratégies adoptées pour maintenir cet état de peur et de répression sont brutales.

Les forces de sécurité gouvernementales procèdent fréquemment à des disparitions forcées et à des arrestations massives au cours desquelles des voix critiques sont placées en détention au secret pendant des mois. Des milliers d'opposants politiques - même des enfants - ont été arrêtés lors de campagnes de vaste envergure. Les détenus sont souvent incarcérés dans de conditions de détention dégradantes, dans des prisons surpeuplées sans accès à des soins médicaux suffisants. Amnesty International fait état de la torture et des conditions dégradantes dans les prisons et les centres de détention égyptiens. De plus, il est à noter que les accusations sont souvent non divulguées. Les avocats sont alors empêchés de représenter leurs clients par le moyen d'enlèvement ou d'arrestation. Il va sans dire que les condamnations à mort sont monnaie courante tant dans les tribunaux civils que militaires.

Dans la même lignée, le régime a considérablement réduit l'espace réservé à la société civile et à la dissidence en imposant des restrictions et des interdictions de voyage et également en ciblant les défenseurs des droits de l'homme. En août 2019, le président al-Sissi a promulgué une loi qui limite considérablement l'indépendance des ONG.

Le gouvernement Abdel Fattah al-Sissi utilise la « guerre contre le terrorisme » comme prétexte pour dissimuler ses abus. En avril 2017, le gouvernement a déclaré l'état d'urgence, accordant ainsi aux forces de sécurité des pouvoirs illimités. En 2019, le gouvernement a adopté des amendements constitutionnels qui consolident le régime autoritaire, quitte à mettre à mal de nouveau l'état de droit. En 2020, pendant la pandémie, les médecins égyptiens qui se sont plaints du manque d'équipement de protection individuelle (EPI) ou qui ont critiqué ouvertement la réponse du gouvernement face à la pandémie ont été interrogés, arrêtés ou transférés de force vers des hôpitaux reculés sans compter le risque de mort à cause du covid-19.

Le travail de la CEDL s'est révélé très coûteux du point de vue personnel pour ses membres. Depuis 2016, cinq membres de la CEDL ont été arrêtés, y compris Ahmed Abdallah, président du conseil d'administration de la CEDL, et Mina Thabet, alors spécialiste des droits des minorités à la CEDL, et le membre du conseil d'administration Ahmed Abdel Fattah. Ces trois personnes susmentionnées ont été libérées quelques mois plus tard, tandis que d'autres sont toujours victimes de disparitions forcées. Deux membres du personnel sont toujours détenus à l'heure actuelle. En juin 2019, le chercheur à CEDL, Ibrahim Ezz El-Din, a été arrêté par les forces de sécurité égyptiennes et emmené dans un lieu inconnu. Il a été porté disparu pendant 167 jours avant de comparaître devant la justice et d'être accusé de « diffusion de fausses nouvelles » et « d'appartenance à une organisation terroriste ». Ezz El-Din est toujours derrière les barreaux et, selon Amnesty International, son état de santé se dégrade jour après jour. Le deuxième détenu est l'avocat de longue date et spécialiste en droit du travail Haytham Mohamadein, également détenu sur fond d'accusations similaires depuis mai 2019.

L'état de droit comme préoccupation première

La stabilité régionale actuelle se nourrit de la peur et de la répression politique, cependant la stabilité politique ne doit pas reposer sur des mesures d'urgence. Une décennie après le printemps arabe, il est grand temps de lancer un appel à la défense

des droits de l'homme fondamentaux en Égypte et dans d'autres régimes autocratiques du Moyen-Orient.

Les efforts de la CEDL fournissent un modèle de travail en matière des droits de l'homme au sein des régimes autoritaires. Le prix Rafto 2020 est ainsi attribué à la *Commission égyptienne pour les droits et libertés* pour sa défense courageuse des droits humains fondamentaux.

Les Nations Unies et ses États membres devraient accorder une attention primordiale et cruciale à l'état de droit dans la région. Nous faisons appel à la communauté internationale pour faire pression sur les autorités égyptiennes afin que ces dernières cessent la pratique de disparitions forcées, d'arrestations massives et de torture, et qu'elles s'ouvrent à la société civile et à la dissidence politique.

L'Égypte se doit de respecter la convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ainsi que la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées. Nous appelons de nos vœux l'Égypte à faire valoir l'état de droit, l'intégrité et la vie de ses citoyens.

La Fondation Rafto,
Bergen, mercredi 19 août 2020.

Le prix Rafto sera décerné à 18h00 le dimanche 8 novembre 2020 au National Stage, Bergen.

Sources :

La CEDL :

New Internationalist:

<https://newint.org/features/web-exclusive/2018/04/20/ecrf-victory-for-activists-in-egypt>

Youtube (ECRF):

https://www.youtube.com/watch?time_continue=4&v=7kseuuaARZQ&feature=emb_logo

Egypt Death Penalty Index:

<https://egyptdeathpenaltyindex.com/about/>

L'état de peur en Égypte :

The Guardian:

<https://www.theguardian.com/world/2019/oct/23/mohamed-ali-egyptian-exile-in-shock-over-street-protest-arrests>

The Washington Post:

https://www.washingtonpost.com/world/middle-east/egypt-expands-its-crackdown-to-target-foreigners-journalists-and-even-children/2019/10/30/d83ef1ae-f1a2-11e9-b2da-606ba1ef30e3_story.html

Amnesty International:

<https://www.amnesty.org/en/countries/middle-east-and-north-africa/egypt/report-egypt/>

Amnesty International:

<https://www.amnesty.org/en/latest/news/2020/05/egypt-end-relentless-attacks-on-journalists-and-other-media-workers/>

The New York Times:

<https://www.nytimes.com/2020/05/02/world/middleeast/egypt-shady-habash-dead-sisi.html>

The Washington Post:

https://www.washingtonpost.com/world/middle-east/egypt-expands-its-crackdown-to-target-foreigners-journalists-and-even-children/2019/10/30/d83ef1ae-f1a2-11e9-b2da-606ba1ef30e3_story.html

Human Rights Watch:

<https://www.hrw.org/report/2016/09/28/we-are-tombs/abuses-egypts-scorpion-prison>

Amnesty International:

<https://www.amnesty.org/download/Documents/MDE1219662020ENGLISH.pdf>

Human Rights Watch:

<https://www.hrw.org/news/2019/03/25/why-executions-egypt-are-skyrocketing-and-why-they-should-end>

Front Line Defenders:

<https://www.frontlinedefenders.org/en/location/egypt>

Human Rights Watch:

<https://www.hrw.org/world-report/2020/country-chapters/egypt>

Amnesty International:

<https://www.amnesty.org/download/Documents/MDE1219662020ENGLISH.pdf>

Front Line Defenders:

<https://www.frontlinedefenders.org/en/case/ecrf-board-member-ahmed-abdel-fattah-ibrahim-preventive-detention>

Front Line Defenders:

<https://www.frontlinedefenders.org/en/case/detention-ibrahim-ezz-el-din>

Amnesty International:

<https://www.amnesty.org/download/Documents/MDE1219662020ENGLISH.pdf/>

Amnesty International:

<https://www.amnesty.org/en/documents/mde12/1966/2020/en/>

FIDH (International Federation for Human Rights):

<https://www.fidh.org/en/issues/human-rights-defenders/egypt-continuing-arbitrary-detention-of-mr-haytham-mohamadein>

L'état de droit comme préoccupation première :

High Commissioner for Human Rights (UN Human Rights):

https://tbinternet.ohchr.org/_layouts/15/TreatyBodyExternal/Treaty.aspx?CountryID=5&Lang=EN

High Commissioner for Human Rights (UN Human Rights):

<https://www.ohchr.org/EN/HRBodies/CED/Pages/ConventionCED.aspx>